

Contexte des nouvelles orientations

Nouvelles orientations en matière de Prévention Promotion de la Santé depuis 2017 :

- Objectif de mieux répondre aux besoins de la population.
- La Loi de Modernisation de notre Système de Santé du 26 janvier 2016 met la prévention au cœur des actions « *Les actions de promotion de la santé reposent sur la concertation et la coordination de l'ensemble des politiques publiques pour favoriser à la fois le développement des compétences individuelles et la création d'environnements physiques, sociaux et économiques, favorables à la santé. Des actions tendant à rendre les publics cibles acteurs de leur propre santé sont favorisées. Elles visent, dans une démarche de responsabilisation à permettre l'appropriation, des outils de prévention et d'éducation à la santé* »



Contexte des nouvelles orientations

- La publication du nouveau Projet Régional de Santé fixe certains objectifs dont l'appel à projet est l'occasion de pouvoir répondre.
- Consultez le PRS 2: <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-2018-2022-3>
- L'objectif de cet appel à projet est de rendre l'appel à projet plus opérationnel, centré sur des territoires, des thématiques et des populations prioritaires. Les Contrats Locaux de Santé, déclinaison du PRS 2 au niveau infra territorial, sont un outil à solliciter.
- Cette nouvelle politique permet de se recentrer sur les besoins identifiés en ayant une offre qui réponde à la demande, sur des territoires prioritaires.
- La territorialisation permet de mieux répondre aux besoins qui varient d'un territoire à un autre.



Les priorités régionales

- Développer l'acquisition et le renforcement des compétences psychosociales afin d'améliorer :
 - l'accès à l'activité physique et à l'alimentation équilibrée
 - la santé mentale
 - la capacité à faire face
 - la santé sexuelle (sexualité respectueuse, satisfaisante et à moindres risques, améliorer les dépistages)
 - les taux de vaccinations obligatoires et recommandées
 - l'accès aux dépistages organisés
- Agir précocement et de manière universelle en direction des populations identifiées: femmes enceintes, jeunes parents, enfants de moins de 3 ans, enfants et adolescents



Les priorités régionales

- Agir de manière proportionnée en adaptant les stratégies :
 - Aux caractéristiques des populations au sein des territoires (quartiers, EPCI...)
 - Aux personnes porteuses de maladies chroniques (ETP)
 - Aux personnes en situation de handicap selon le type de handicap
 - Aux personnes « majeurs protégés »
 - Aux personnes en très grande précarité
 - Aux personnes migrantes
 - Aux gens du voyage
 - Aux personnes détenues
 - Aux personnes âgées
 - Autres populations spécifiques



Etat de santé de la population

Les principaux enjeux auxquels font face les jeunes par rapport à leur santé

- Suicide des 15 – 24 ans (6,1 pour 100 000 hab), représente 17% des décès de cette tranche d'âge. 2^{ème} cause de décès après les accidents de la route.
- Sur la base des taux relevés par l'enquête ESCAPAD au niveau régional, en Indre-et-Loire:
 - 48 000 jeunes fument quotidiennement
 - 17 500 consomment régulièrement de l'alcool
 - 13 000 fument régulièrement du cannabis
- En 2013, environ 64 interruptions volontaires de grossesse en région Centre-Val de Loire concernaient des jeunes de 15 à 17 ans.
- On estime qu'environ 12% des personnes ayant découvert leur séropositivité en 2013 sont des jeunes de moins de 25 ans
- 6% des 15-24 ans sont concernés par la surdité, parmi lesquels environ 60% des cas seraient évitables (environ 312 000 jeunes en France)



La population face à la précarité

	Familles monoparentales	Taux de chômage	Foyers fiscaux non imposés (en	Allocataires Revenu de Solidarité Active	Taux de pauvreté des moins de 30 ans
Indre-et-Loire	20,9% (en 2006)	11,3% (en 2011)	40,6% (en 2012)	6,3% (en 2011)	21,1% (en 2012)
Région centre Val de Loire	20,4% (en 2006)	11,5% (en 2011)	41% (en 2012)	6,5% (en 2011)	20,8% (en 2012)
Pays Loches Touraine	6,7% (en 2009)	9,4% (en 2009)	50,3% (en 2009)	4,5% (en 2009)	
Pays du chinonais	6,6% (en 2010)	9,5% (en 2010)	47,6% (en 2010)	4,8% (en 2012)	
Pays Loire Touraine	6,8% (en 2013)	9,4% (en 2011)	38,3% (en 2011)	4,3% (en 2013)	
Pays Loire Nature	6,2% (en 2011)	8,3% (en 2011)	41% (en 2011)	4,2% (en 2013)	

On observe que le département de l'Indre-et-Loire bénéficie de taux relativement proches de ceux enregistrés dans la région concernant la précarité. Sur la population de moins de 30 ans, le taux de précarité est supérieur dans le département à la moyenne régionale.

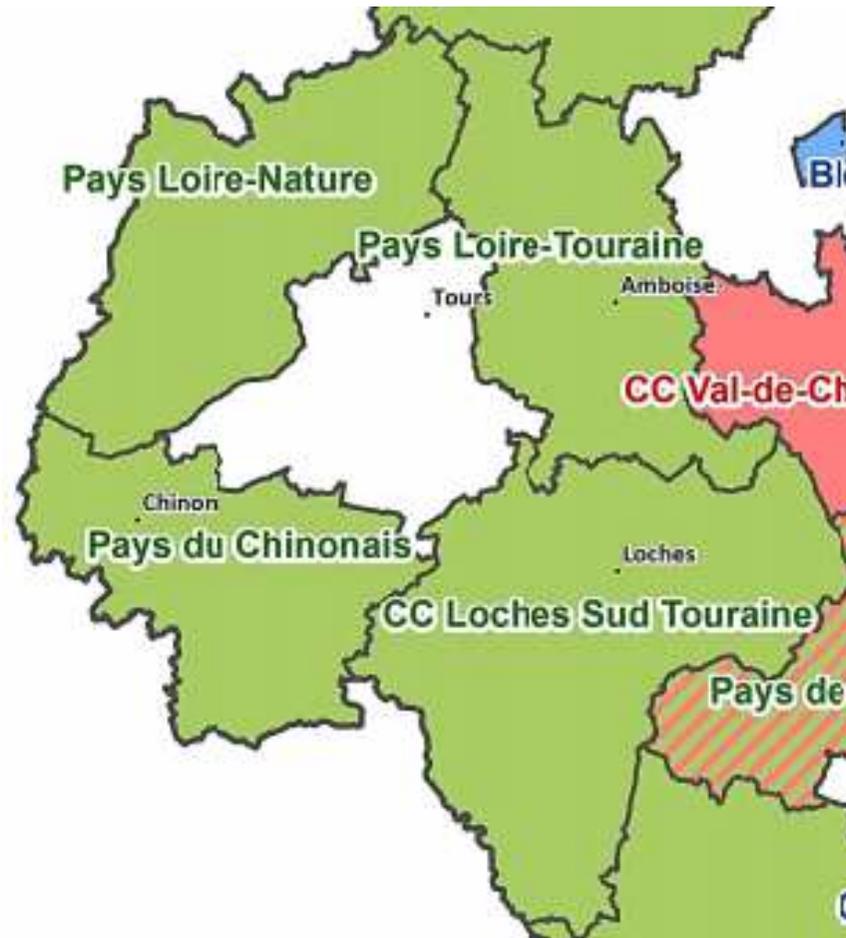


Forces en prévention en Indre-et-Loire

- Développement des Contrats Locaux de Santé sur le département (4 CLS sur territoires ruraux) et engagement d'un Conseil Local en Santé Mentale par Tours métropole.
- Un certain nombre d'actions déjà bien ancrées sur le territoire mais qui restent à renforcer afin de couvrir au mieux la population du département.
- Les diagnostics réalisés par l'ORS et les programmes d'actions des CLS sont un outil pour l'élaboration de la politique en matière de prévention et promotion de la santé.



Territoires couverts par un Contrat Local de Santé



Présentation des besoins prioritaires en Indre-et-Loire

- Les thématiques prioritaires:
 - Santé sexuelle
 - Santé mentale
 - Développement des compétences psychosociales
 - Nutrition (alimentation + activité physique)
- Les publics prioritaires
 - Jeunes (0-25 ans)
 - Femmes enceintes
 - Personnes en situation de précarité et éloignées du système de soins (migrants, gens du voyage, détenus...)
 - Personnes porteuses de maladies chroniques ou en situation de handicap
 - Public Protection Judiciaire de la Jeunesse
 - Personnes âgées
- Les territoires prioritaires
 - Les territoires ruraux couverts par un contrat local de santé (Pays Loire Touraine, Pays Loire Nature, Pays du Chinonais, Communauté de Communes Loches Sud Touraine)
 - Les territoires sur lesquels les actions menées bénéficient aux habitants des quartiers prioritaires politique de la ville
- Les actions proposées dans le cadre de cet appel à projet devront impérativement concerner une thématique, un public et un territoire prioritaire.



Focus – Taux standardisés

	Mortalité par Cancer (pour 100 000 habitants)	Mortalité par maladies de l'appareil circulatoire (pour 100 000 habitants)	Mortalité par pathologies liées au tabac (pour 100 000 habitants)	Mortalité par consommation excessive d'alcool (pour 100 000 habitants)	Mortalité par suicide (pour 100 000 habitants)	ALD Diabète (pour 100 000 habitants)
Pays Loire Nature (2003-2011)	246	234,4	120,7	37,1	20,2	365,1
Pays Loire Touraine (2003-2011)	225,3	217,6	108,1	30,2	18,8	326,1
Pays Loche Sud Touraine (2002-2009)	248,4	238,1	114,3	36,9	21	359,7
Pays du Chinonais (2002-2009)	255	238,6	122,3	40,1	21,6	337,2
Région Centre Val-de-Loire (2003-2011)	243,5	225,2	127,6	34,3	18,3	380,3
Département d'Indre-et-Loire (2003-2011)	229,7	199,8	113,8	31	18,6	338,9



Contacts

- Agence Régionale de Santé – Délégation Départementale d'Indre-et-Loire
 - Lucile Dieu: lucile.dieu@ars.sante.fr – 02 38 77 34 24
 - Secrétariat pôle Santé Publique et Environnementale: ars-cvl-dd37-unite-pps@ars.sante.fr – 02 38 77 34 44
- Contrats Locaux de Santé
 - Pays Loire Touraine: Mme Sarah DAVID - sante@paysloiretouraine.fr 02 47 57 30 83
 - Pays Loire Nature: Mme Fanny PALLARES - sante@paysloirenature.fr 02 47 55 92 00
 - Pays du Chinonais: contact : Mme Marie ROUQUETTE - marie.rouquette@pays-du-chinonais.fr 02 47 97 09 09
 - Communauté de Communes Loches Sud Touraine: Mme Laetitia CHEREAU - laetitia.chereau@lochessudtouraine.com 02 47 94 36 10

